

La limite ressort irréfragablement de cet article d'un procès-verbal de bornage de la terre et châtellenie de Beche-Villain, des 13 août et 23 septembre 1749 :

« Mais tous ces dessus dicts disoient que la *terre et châtellenie de Bechevillain* s'estendoit en tirant tout droict de ladite voie Bouveresse au travers des dictes isles du fleuve du Rosne, au droict d'une grosse pierre de rocher, qui est entre le dict Rosne, *du costé du royaume*, qu'on appelle *Pierre-Beneste*.

« Disant outre tous ces dessus nommez et chascun d'eulx que les dicts lieux, chemins et carrefours par les quels nous étions ainsy transportez estoient les *vraies limites et départie de la dicte châtellenie et seigneurie de Bechevillain et du Daulfiné* » (1).

Ainsi, nous avons bien ici la limite de l'Allobrogie (l'Empire), et de la Gaule (le Royaume). A cause de sa situation dans cette Gaule, Saint-Romain, localité placée plus bas, ajoute à son vocable : *en Gal* pour *Galle*. La Galle du moyen âge, le *Brô-c'hall* des Bretons, était la Chevelue, laquelle avait pour nœud (*exordium*) et pour capitale (*caput*) la grande cité voisine, Lugdunum :

Danqui s'en sont tornés *en Gallès* vers Lyon.

*Girard de Rossillon*, v. 495 (2).

Au tour maintenant du péage.

Les rochers dits de Pierre-Bénite, de même que ceux dont la barrière vient de disparaître au pont de Nemours, furent, dès l'époque préhistorique, la cause et le lieu de perception d'un droit de passe ou de navigation. Le Rhône et la Saône, son affluent principal, constituant au moyen de portages la grande et, à vrai dire, la seule voie commerciale de la Méditerranée à l'Océan, au Rhin et à l'Europe au nord des Alpes, les droits établis sur ces cours d'eau devenaient une source de richesse pour l'occupant; aussi leur possession eut-elle le privilège de susciter la discorde entre les peuplades et les tribus riveraines. Strabon

(1) M. Meifred, *Hist. de la Guillotière et des Brotteaux*, p. 26.

(2) V. *Origines de Lugdunum*, dans cette *Revue*, 3<sup>e</sup> série, t. II, p. 395.